



## Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALES/15275  
7 juillet 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/  
FRANCAIS

UN LIBRARY

JUL 19 1982

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 29 JUIN 1982, PAR LAQUELLE LE SECRETAIRE GENERAL LANCE UN NOUVEL APPEL AUX GOUVERNEMENTS DE TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES OU MEMBRES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES, EN VUE D'OBTENIR DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter d'urgence à l'attention de votre gouvernement ce nouvel appel que je lance à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées en vue d'obtenir des contributions volontaires supplémentaires pour le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

L'importance de la Force a été soulignée à maintes reprises par le Conseil de sécurité, qui a plusieurs fois prolongé son stationnement dans l'île. Par sa résolution 510 (1982) du 15 juin 1982, le Conseil, prenant note de mon rapport du 1er juin 1982 (S/15149), a décidé de prolonger à nouveau, d'une période prenant fin le 15 décembre 1982, le stationnement à Chypre de la Force et m'a prié de poursuivre ma mission de bons offices.

J'ai fait savoir au Conseil que la présence de la Force demeurerait indispensable et qu'en aidant à maintenir le calme dans l'île, la Force facilitait également la recherche continue d'un règlement pacifique. J'ai également noté que les pourparlers intercommunautaires se sont poursuivis à un rythme raisonnable et dans une atmosphère constructive. En janvier 1982, les interlocuteurs ont

entrepris un examen systématique des principaux éléments de l'aspect constitutionnel sur la base du document d'évaluation que je leur avais présenté l'automne dernier. Il est indispensable que la paix soit maintenue à Chypre - ce qui est la mission de la Force - si l'on veut que les pourparlers aient une chance raisonnable d'aboutir.

Je me trouve malheureusement dans l'obligation d'attirer l'attention sur les difficultés auxquelles je dois faire face pour maintenir la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, en raison du déficit persistant de son budget. Dans mon rapport au Conseil, j'ai indiqué que le dernier paiement en date au titre des créances des gouvernements fournissant des contingents, créances qui, dans certains cas, ne représentent qu'une fraction des dépenses effectives qu'entraîne pour eux le maintien de leurs contingents, avait été effectué en mars 1982 mais ne réglait lesdites créances que jusqu'au mois de décembre 1976. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre est financée en partie par les gouvernements qui fournissent des contingents et en partie par des gouvernements qui versent des contributions volontaires. Les contributions volontaires sont restées en deçà des besoins. En outre, le taux d'accumulation du déficit qui en découle s'est accru, étant donné que, ces dernières années, les contributions volontaires ont représenté en moyenne 9 millions de dollars par période de six mois, alors qu'en même temps les dépenses sont passées de 11 à 14 millions de dollars pour une période de six mois. Le déficit cumulatif pour la période de six mois qui a pris fin le 15 juin 1982 est d'environ 100 millions de dollars. En outre, près de 15 millions de dollars, dont 1 830 456 dollars seulement ont été reçus, sont nécessaires pour couvrir la partie des dépenses totales de la Force pour la période de six mois prenant fin le 15 décembre 1982 qui est normalement financée par des contributions volontaires. Le restant des dépenses, que l'expérience des périodes précédentes permet de chiffrer à

36,2 millions de dollars environ, devra être pris en charge par les Etats qui fournissent des contingents; ce montant comprend à la fois certaines dépenses supplémentaires, qui sont en principe remboursables, et les dépenses ordinaires non remboursables engagées par ces Etats, qui sont assumées par eux (voir annexe).

J'estime indispensable de n'épargner aucun effort pour remédier à la situation financière grave dans laquelle se trouve la Force. Je prie donc instamment une fois de plus les gouvernements d'envisager d'augmenter leurs contributions, ou de commencer à verser des contributions volontaires s'ils ne l'ont encore jamais fait, afin de réalimenter le Compte spécial de la Force. Je me permets également d'exprimer l'espoir que les pays qui contribuent régulièrement à alimenter le Compte de la Force seront au moins en mesure de maintenir le niveau de leurs contributions.

J'en appelle à la générosité de votre gouvernement, espérant qu'il consentira promptement une contribution volontaire généreuse pour permettre à la Force de s'acquitter de son importante mission.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ DE CUELLAR

Annexe

SITUATION FINANCIERE DE LA FORCE DES NATIONS UNIES  
CHARGEE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Depuis 1964, 68 pays ont annoncé ou versé des contributions volontaires pour financer l'Opération des Nations Unies à Chypre. On trouvera dans le tableau ci-joint un état des contributions au Compte spécial de la Force depuis le début de l'opération, ainsi que des contributions annoncées ou versées jusqu'à présent pour la période allant du 16 juin 1981 au 15 juin 1982.

Les gouvernements qui fournissent un contingent à la Force lui affectent des membres de leurs forces nationales ainsi que d'autres ressources, ce qui représente des dépenses qu'ils évaluent actuellement à 36,2 millions de dollars pour chaque période de six mois. Ce chiffre comprend : a) les soldes et indemnités ordinaires et les dépenses normales de matériel, dépenses qu'en vertu des arrangements en vigueur, l'Organisation des Nations Unies n'est pas tenue de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents et qui sont donc directement couvertes par ces gouvernements; b) certaines dépenses supplémentaires et extraordinaires que ces gouvernements engagent au titre de la Force et dont, en vertu des arrangements en vigueur, ils seraient en droit de demander le remboursement à l'Organisation, mais qu'ils ont accepté de prendre à leur charge à titre de contribution supplémentaire à l'Opération des Nations Unies à Chypre.

Si l'on tient compte de ces deux éléments de dépenses, le coût effectif de l'Opération des Nations Unies à Chypre pour la période de six mois se terminant le 15 décembre 1982 se chiffrerait à environ 51 millions de dollars au total, répartis comme suit :

Millions de dollars E.-U.

1) a) Soldes et indemnités ordinaires et dépenses normales de matériel;	
b) Des dépenses supplémentaires et extraordinaires faites par les gouvernements qui fournissent des contingents et couvertes directement par eux .....	36,2
2) Dépenses qu'entraîne directement pour l'Organisation des Nations Unies le maintien de la Force et qui sont à la charge de l'Organisation (y compris les dépenses supplémentaires et extraordinaires faites par les gouvernements qui fournissent des contingents et dont ils demandent le remboursement) financées au moyen de contributions volontaires .....	14,8
Total des dépenses	<u>51,0</u>

Les contributions volontaires des gouvernements sont nécessaires pour financer le second de ces éléments de dépense, comme je l'ai indiqué dans les prévisions de dépenses figurant dans mon rapport au Conseil de sécurité du 1er juin 1982 (S/15149, sect. VI).

Les contributions volontaires versées par les gouvernements n'ont pas été suffisantes pour couvrir ces dépenses. En outre, le taux d'accumulation du déficit qui en découle a augmenté étant donné que, ces cinq dernières années, les contributions volontaires ont représenté en moyenne 9 millions de dollars par période de six mois, alors qu'en même temps, les dépenses sont passées de 11 à 14 millions de dollars pour une période de six mois. Le déficit cumulé pour la période allant du début de l'opération au 15 juin 1982 s'élève maintenant à 100 millions de dollars, contre 91,5 millions de dollars il y a environ six mois au 15 décembre 1981, comme indiqué dans ma lettre du 29 décembre 1981 (S/14834). Six contributions d'un montant total de 1 830 456 dollars ont été reçues jusqu'à présent au titre de la partie des dépenses relatives à l'opération pendant la période de six mois se terminant le 15 décembre 1982 (soit 14,8 millions de dollars) qui doit être financée au moyen de contributions volontaires.

CONTRIBUTIONS ANNONCEES ET CONTRIBUTIONS VERSEES AU COMPTE SPECIAL DE  
 LA FORCE AU 28 JUIN 1982, POUR LA PERIODE ALLANT DU 27 MARS 1964  
 AU 15 JUIN 1982

(sommes converties en dollars des Etats-Unis)

Pays	40ème période		41ème période		Total des contributions annoncées	Versements reçus
	16/6/81 au 15/12/81		16/12/81 au 15/6/82			
ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'	515 230	-	-	-	20 580 459	20 580 459
AUSTRALIE	50 000	-	-	-	2 519 889	2 519 889 a/
AUTRICHE	125 000	-	-	-	3 440 000	3 440 000 a/ b/
BAHAMAS	1 000	-	-	-	3 000	3 000
BARBADE	500	-	-	-	1 500	1 500
BELGIQUE	-	-	-	-	3 578 396	3 578 396
BOTSWANA	-	-	-	-	500	500
CANADA	-	-	-	-	-	- a/
CHYPRE	-	-	-	-	2 766 359	2 766 359
COTE D'IVOIRE	-	-	-	-	60 000	60 000
DANEMARK	112 745	-	-	-	4 337 818	4 337 818 a/ b/
EMIRATS ARABES UNIS	5 000	-	5 000	-	25 000	25 000 h/
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	-	-	-	-	135 900 000 d/	132 721 177
FINLANDE	-	-	-	-	1 050 000	1 050 000 b/
GHANA	-	-	-	-	76 897	76 897
GRECE	424 131	-	-	-	18 150 000	18 150 000
GUYANE	-	-	-	-	11 812	11 812
INDE	5 000	-	-	-	60 000	60 000
IRAN	-	-	-	-	144 500	94 500
IRAQ	-	-	-	-	50 000	50 000
IRLANDE	-	-	-	-	50 000	50 000
ISLANDE	3 750	-	5 000	-	71 657	71 657 h/
ISRAEL	-	-	-	-	26 500	26 500
ITALIE	200 000	-	-	-	6 981 645	6 947 128
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	-	-	-	-	50 000	50 000
JAMAIQUE	500	-	500	-	32 533	32 533 h/
JAPON	200 000	-	-	-	3 640 000	3 640 000
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	-	-	-	-	600	600 e/
KOWEIT	-	-	-	-	115 000	115 000
LIBAN	-	-	-	-	3 194	3 194
LIBERIA	-	-	-	-	13 321	11 821

/...

Pays	40ème période	41ème période	Total des contributions annoncées	Versements reçus
	16/6/81 au 15/12/81	16/12/81 au 15/6/82		
LUXEMBOURG	4 700	-	111 207	111 207
MALAISIE	-	-	7 500	7 500
MALAWI	-	-	5 590	5 590
MALTE	-	-	1 820	1 820
MAROC	-	-	20 000	20 000
MAURITANIE	-	-	4 370	4 370
NEPAL	-	-	800	800
NIGER	-	-	2 041	2 041
NIGERIA	-	-	10 800	10 800
NORVEGE	305 000	305 000	7 393 265	7 393 265 <u>h/</u>
NOUVELLE-ZELANDE	-	-	71 137	71 137
OMAN	-	-	8 000	8 000
PAKISTAN	1 500	-	47 791	47 791
PAYS-BAS	-	-	2 518 425	2 518 425
PHILIPPINES	-	-	12 100	12 100
PORTUGAL	2 000	-	4 000	4 000
QATAR	-	-	21 000	21 000
REPUBLIQUE DE COREE	-	-	16 000	16 000
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	-	-	1 500	1 500 <u>f/</u>
REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	-	-	7 000	7 000
REPUBLIQUE-UNIE DU CAMEROUN	2 669	-	18 905	18 905
ROYAUME-UNI DE GRANDE- BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	1 586 708	1 563 675	63 331 457 <u>c/</u>	63 331 457 <u>a/ b/</u>
SENEGAL	-	-	4 000	-
SIERRA LEONE	-	-	46 425	46 425
SINGAPOUR	500	-	9 000	9 000
SOMALIE	-	-	1 000	1 000
SUEDE	200 000	-	6 920 000	6 920 000 <u>a/ b/</u>
SUISSE	207 881	-	5 502 681	5 502 681
THAILANDE	500	-	3 500	3 500
TOGO	-	-	1 020	-
TRINITE-ET-TOBAGO	-	-	2 400	2 400
TURQUIE	-	-	1 839 253	1 839 253
URUGUAY	-	-	5 000	5 000
VENEZUELA	-	2 500	20 500	20 500 <u>h/</u>
VIET NAM	-	-	4 000	4 000 <u>g/</u>
YUGOSLAVIE	-	-	40 000	40 000
ZAIRE	-	-	30 000	30 000
ZAMBIE	-	-	38 000	28 000
<b>Total</b>	<b>3 954 314</b>	<b>1 881 675</b>	<b>291 822 067</b>	<b>288 542 207</b>

---

a/ Le montant indicatif, pour une période de six mois, des dépenses que les gouvernements qui fournissent des contingents ont prises à leur charge s'établit comme suit : Australie : 500 000 dollars; Autriche : 1,9 million de dollars; Canada : 10,7 millions de dollars; Danemark : 650 000 dollars; Royaume-Uni : 19 millions de dollars et Suède : 3,5 millions de dollars.

b/ La somme indiquée a été ou sera déduite du montant des dépenses dont le gouvernement peut demander le remboursement.

c/ Montant maximum annoncé.

d/ Montant maximum annoncé. Le montant final de la contribution sera fonction des contributions des autres gouvernements.

e/ Contributions reçues en 1964.

f/ Contributions reçues en 1967.

g/ Contributions reçues en 1964, 1965 et 1966.

h/ Les contributions ci-après ont été annoncées ou versées pour la période allant du 16 juin au 15 décembre 1982 : Emirats arabes unis : 5 000 dollars; Islande : 5 000 dollars; Jamaïque : 500 dollars; Norvège : 305 000 dollars; Royaume-Uni : 1 512 456 dollars; Venezuela : 2 500 dollars.

-----